

A-IGÉco

Association fédérative des acteurs
de l'ingénierie et du génie écologiques

Premières orientations

Mai 2014

Création après 3 ans de travail de l'APFGE

- ▶ S'inscrit dans la stratégie définie en 2011 dans le cadre du plan d'action national en faveur de la filière génie écologique, porté par le MEDDE (DEB)
 - ▶ Action « 2b » du plan d'action
- ▶ Création de l'association de préfiguration de la fédération du génie écologique, qui a mené les travaux de préparation et qui regroupe(ait) :
 - ▶ REVER
 - ▶ AGéBio
 - ▶ Gaié
 - ▶ UPGE
- ▶ Discussions de l'APFGE avec les différents réseaux qui a conduit à la création de l'A-IGÉco

Les objectifs de l'A-IGÉco (extrait des statuts)

- ▶ Regrouper l'ensemble des acteurs de l'ingénierie écologique et du génie écologique en France ;
- ▶ Promouvoir le développement d'une ingénierie écologique et d'un génie écologique de qualité technique et scientifique, reposant sur des bases déontologiques communes, définies dans son règlement intérieur.

L'association retient les définitions d'ingénierie écologique et de génie écologique les plus consensuelles et usitées, tant complètes que simplifiées, à l'heure de sa constitution.

Le génie écologique est ainsi défini comme l'ensemble des activités d'études et de suivi, de maîtrise d'œuvre et de travaux favorisant la résilience des écosystèmes et s'appuyant sur les principes de l'ingénierie écologique. Cette dernière est définie comme l'ensemble des concepts et des pratiques fondés sur les mécanismes écologiques et utilisables pour la gestion adaptative des ressources, la conception, la réalisation et le suivi d'aménagements ou d'équipements. Elle intègre autant les dispositifs de recherches, d'expertise, de décision, d'application et d'évaluation. De manière plus simple, l'ingénierie écologique est définie comme l'ensemble des actions par et/ou pour le vivant incluses dans une démarche de projet d'ingénierie.

L'association doit ainsi permettre notamment de :

- ▶ Regrouper les réseaux existants dans les domaines de l'ingénierie écologique et du génie écologique, afin de favoriser les échanges entre tous les acteurs français (chercheurs, formateurs, praticiens, experts, entrepreneurs, décideurs et gestionnaires) concernés par cette thématique ;
- ▶ Renforcer et valoriser le niveau de compétences de ces acteurs et faire connaître leur niveau d'expertise et leur savoir-faire ;
- ▶ Accompagner le développement des marchés et la structuration de la filière.

Pour cela, elle cherchera en particulier à :

- ▶ Faire remonter, vers les chercheurs, les questions et problématiques rencontrées sur le terrain ;
- ▶ Favoriser la valorisation des retours d'expériences des praticiens ;
- ▶ Assurer la « traduction » et le transfert de connaissances des chercheurs vers les praticiens et les décideurs ;
- ▶ Identifier les besoins de connaissances et d'échanges ;
- ▶ Aider à la définition, au montage, à la réalisation et à la valorisation de projets d'envergures nationale et internationale sur le génie écologique (pôles de compétitivité...) ;
- ▶ Informer en temps réel sur les opportunités de projets en partenariat, de travaux, de colloques ;
- ▶ Echanger avec d'autres structures européennes et internationales sur les mêmes thèmes.

Les membres fondateurs et administrateurs AG constitutive du 19 mars 2014

- ▶ REVER
- ▶ AGéBio
- ▶ Gaié
- ▶ UPGE
- ▶ AFIE
- ▶ ASTEE
- ▶ UNEP
- ▶ ECO-ORIGIN
- ▶ CINOV-TEN
- ▶ SYNTEC-ingénierie

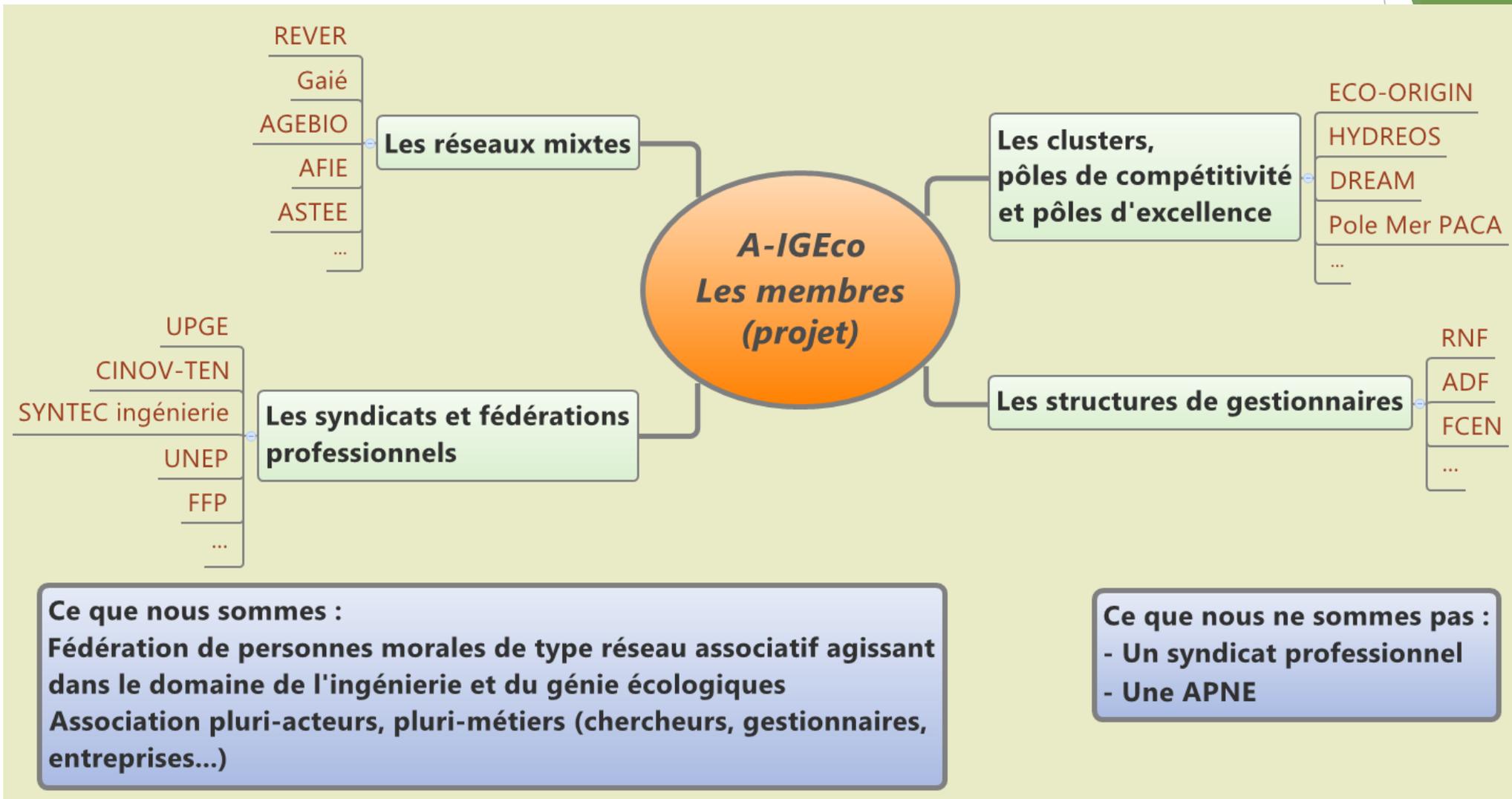


- ▶ *Nota : les statuts prévoient 12 administrateurs, il reste 2 places*

Les membres du bureau élus lors du CA du 19 mars

- ▶ Président : Louis-Philippe BLERVACQUE (AFIE)
- ▶ Vice-président : Freddy REY (AGéBio)
- ▶ Secrétaire : Sébastien GALLET (REVER)
- ▶ Trésorier : Solène LE FUR (ASTEE)
- ▶ Vice-secrétaire : Manuel DEMATOS (UNEP)

Les membres *(projet)*



Objectifs opérationnels

